

Hervé Féron avait réuni ses sympathisants de la 2ème circonscription, samedi à l'espace Yves Coppens de Vandœuvre. Réunion d'information, mais également faite pour la convivialité.

Le public a été accueilli par Stéphane Hablot, maire de Vandœuvre, et l'on est revenu un peu sur la victoire et les excellents résultats des élections législatives de juin dernier. Les militants avaient répondu présent à l'invitation d'Hervé Féron, même si malheureusement la presse n'avait pas choisi d'annoncer cette rencontre, il était certainement plus important de soutenir la réunion de la perdante… qui avait lieu le même jour, mais ailleurs…

L'actualité politique a été passée en revue. Quelques précisions quand même, pour ceux qui n'étaient pas là :

- Effectivement, Hervé Féron est revenu sur le non cumul des mandats, en demandant plus de nuance dans la recherche de solutions aux problèmes posés. Mais il a surtout rappelé qu'il a toujours tenu parole, que son discours a toujours été le même, avant, pendant, et après les élections. Il a rappelé que si lui-même et ses collègues à l'Assemblée avaient connu l'agressivité de la part de quelques-uns, il ne souhaitait pas autre chose que de clarifier le débat. Il n'a pas été dans un mode agressif envers qui que ce soit.

- Autre précision : Hervé Féron a effectivement évoqué des personnes qui vivent depuis 40 ans en France, et qui n'ont malheureusement pas le droit de voter aux élections locales. Mais sa proposition est tout autre. Il affirme clairement être pour le droit de vote des étrangers aux élections locales, dès lors qu'ils habitent la commune. Depuis 3 ou 5 ans ? C'est la loi qui

Phoca PDF

le dira.

- Peut-être est-ce qu'Hervé Féron n'a pas été assez concis ou assez clair, c'est possible, mais il n'a pas dit qu'il était arrivé en tête sur 14 des grandes villes du Grand Nancy, et maintenant 17. Il a expliqué qu'avant le charcutage de sa circonscription, il était député de 14 communes du Grand Nancy. Après le charcutage, 3 nouvelles communes du Grand Nancy le connaissent comme député : Villers, Laxou, Nancy. Ce qui fait qu'au total, il aura été à un moment ou à un autre, député de 17 communes du Grand Nancy, ce qui n'est jamais arrivé à aucun autre député dans l'histoire. C'est ce qu'il faut comprendre…

- Enfin, la date du débat à Villers-lès-Nancy, le 29 novembre salle des Ecraignes, avec Dominique Raimbourg sur la justice des mineurs, reste à confirmer.

Cette réunion s'est terminée par un pot convivial, comme toujours, et nous n'oublions pas de remercier cette dame qui a pris l'initiative de préparer le thé, et de préparer des gâteaux pour tout le monde !

Phoca PDF